



Saint-Denis, le 04 Juillet 2021.

COMMUNIQUE TIR MORTEL ERMONT EAUBONNE

Mercredi 30 juin 2021, en fin d'après-midi, un homme de 36 ans, menaçant à l'encontre des usagers, et à l'encontre d'un groupe d'enfants et de leur accompagnateur, a été mortellement blessé par les agents de la surveillance générale ferroviaire (SUGE).

A ce jour, une enquête a été ouverte. Elle doit permettre de déterminer les circonstances précises de cet événement dramatique.

Les deux agents de la SUGE ont été laissés libres sous contrôle judiciaire allégé et sont rentrés chez eux. Cette décision sans préjuger des conclusions de la justice laisse à penser que les agents ont bien agi avec sang-froid et professionnalisme dans le cadre de la légitime défense (*article 122-5 du code pénal*).

Dans l'attente des résultats des investigations, la fédération SUD-Rail apporte tout son soutien aux agents SUGE qui exercent leur métier dans des conditions difficiles et un contexte social et économique où les tensions sont de plus en plus vives et fréquentes.